

10 novembre 2025

Procès-verbal de la séance régulière du 10 novembre 2025 à 20h30.

Le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire siège en séance régulière ce 10 novembre 2025 à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents:

siège numéro 1 : M. Mathis Laplante
siège numéro 2 : M. Steeve Langlais
siège numéro 3 : M. Alex Gendron
siège numéro 4 : Mme Sabrina Gloux
siège numéro 5 : M. Philippe Roy
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur Kaven Delarosbil, maire.

Était absent :

Est également présente Mme Caroline Dubois, directrice générale et greffière-trésorière.

156-25

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

157-25

Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2025

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 octobre 2025 soit adopté tel que présenté.

158-25

Situation financière

Détails des comptes bancaires au 31 octobre 2025:

Compte opérations	78 266.73\$
Compte avantage	54 674.04\$
Compte épargne rachetable	60 900.00\$

159-25

Adoption des comptes payées et à payer

Il est proposé par Alex Gendron et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes du mois courant au montant de 162 447.13\$ et d'en autoriser le paiement.

Ainsi qu'approuver les comptes payés au montant de 11 554.71\$

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduit.

160-25

Adoption du règlement de citation : projet église

Après consultation publique, il est proposé par Sabrina Gloux et résolu unanimement que le projet #355-25 relatif à la citation comme bien patrimonial de l'église de St-Nazaire-d'Acton soit adopté.

161-25

Adoption du règlement concernant les bâtiments accessoires et l'usage au 380 Principale

Après consultation publique, il est proposé par Mathis Laplante et résolu unanimement que la modification du règlement #241-02 soit adopté et soumis à la MRC pour approbation finale.

162-25

Avis de motion : Mise à jour du code du bâtiment applicable pour celui en vigueur (2015)

Avis de motion est donné par Philippe Roy qu'un 1^{er} dépôt de projet de réglementation relatif à la mise à jour du code du bâtiment applicable pour celui en vigueur (2015) soit adopté et déposé à cette même séance.

163-25

1^{er} dépôt : Mise à jour du code du bâtiment applicable pour celui en vigueur (2015)

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ACTON
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE-D'ACTON**

PREMIER PROJET

Règlement numéro ____-25 modifiant le règlement de construction numéro 243-02 de la Municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton
--

Préambule

Attendu que le conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton a adopté, le 11 juin 2002, le règlement de construction numéro 243-02;

Attendu que le conseil désire modifier ledit règlement afin de modifier la version du Code de construction applicable pour la municipalité;

Attendu que le conseil peut modifier son règlement de construction, conformément à la section V du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A.-19.1);

Attendu qu' un avis de motion a été donné par _____ lors d'une séance du conseil tenu le ____ octobre 2025;

En conséquence

il est proposé par Philippe Roy, et résolu unanimement que le présent règlement soit adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit:

Article 1 Titre du règlement

Le présent règlement s'intitule « Règlement numéro ____-25 modifiant le règlement de construction numéro 243-02 de la Municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton ».

Article 2 Préambule

Le préambule du règlement fait partie intégrante de celui-ci.

Article 3 Code de construction

Le libellé de l'article 5.1 du règlement de construction numéro 243-02 de la Municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton est abrogé et remplacé par le libellé suivant :

Le « Code de construction du Québec, Chapitre I – Bâtiment, et Code national du Bâtiment – Canada 2015 (modifié) (volumes 1 et 2) », ci-après nommé Code de construction, est joint au présent règlement et en fait partie intégrante.

De plus, aux fins du présent règlement, tout bâtiment exempté en vertu du règlement provincial modifiant le Règlement sur l'exemption de l'application de la Loi sur le bâtiment est également assujéti au Code de construction.

Les amendements apportés au Code de construction après l'entrée en vigueur du présent règlement en font partie intégrante sans qu'il soit nécessaire d'adopter un nouveau règlement pour décréter l'application de chaque amendement ainsi apporté. Un tel amendement n'entre en vigueur qu'à la date que le conseil détermine par résolution.

Article 4 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À SAINT-NAZAIRE-D'ACTON, LE _____ 2025.

**Caroline Dubois,
Directrice générale
et greffière-trésorière**

**Kaven Delarosbil,
Maire**

Avis de motion donné le : _____
Premier projet de règlement adopté le : _____
Projet de règlement transmis à la MRC le : _____
Avis de l'assemblée publique de consultation donné le : _____
Assemblée publique tenue le : _____
Règlement adopté le : _____
Règlement transmis à la MRC le : _____
Certificat de conformité délivré par la MRC le : _____
Entrée en vigueur le : _____
Avis d'entrée en vigueur donné le : _____

*Préparé par le service de l'aménagement de la MRC d'Acton.
Le 22 octobre 2025.*

164-25

Soutien financier au projet de biodiversité de Mme Catherine Plante

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet de Mme Plante et de lui refaire parvenir la même lettre d'appui et de soutien qui figure dans la lettre de 2024 déposée en pièces justificatives.

165-25

Soutien au comité de la Parade de tracteurs illuminés

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers de participer au bon déroulement de la parade de tracteurs tel que demandé par le comité organisateur.

166-25

Abonnement et cotisation au SIUCQ

Il est proposé par Sabrina Gloux et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'adhésion au SIUCQ pour 2026 au montant de 1.36\$/habitant pour un total de 1 219.92\$

167-25

Adoption du projet de budget 2026 des services d'inspection de la MRC d'Acton

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les prévisions budgétaires du service d'inspection de la MRC d'Acton pour 2026, tel que présenté pour un montant total de 19 313.04\$.

168-25

Adoption du projet de budget 2026 du service de prévention incendie de la MRC d'Acton

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les prévisions budgétaires du service de prévention de la MRC d'Acton pour 2026, tel que présenté pour un montant total de 13 229.01\$.

169-25

Adoption du budget 2026 du règlement concernant les matières résiduelles et organiques RIAM 159 et 160

Considérant que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2026 et nous l'a transmis pour adoption;

En conséquence,

Il est proposé par Mathis Laplante et résolu à l'unanimité à l'unanimité des conseillers

Que ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2026, tel que soumis pour un montant total de 130 058.00\$

170-25

Approbation de traverses de motoneige pour la saison 2025-2026

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le droit de passage sur notre territoire tel que demandé par le Club de motoneige ASAN.

171-25

Approbation de traverses de VTT pour la saison 2025-2026

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le droit de passage sur notre territoire tel que demandé par le Moto Club Drummond.

Rapport annuel 2024 du service de prévention incendie

Le rapport annuel 2024 est déposé par le service de prévention incendie.

172-25

Adoption du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport annuel et le plan d'action inclus dans ce rapport afin d'assurer la continuité du plan d'action par le service de prévention incendie.

Rapports de la MRC

Les rapports d'inspection et de permis émis sont déposés aux membres du conseil.

Rapports des comités

- RIAM : bilan équipe verte, RDD, visite camp de jour, achats communs de bacs, nouveau calendrier avec + d'infos
- MRC : Visite de HQ projet éolienne
- Cours d'eau
- Environnement : plantation d'arbres
- Omnibus
- Bibliothèque
- Loisirs (CSLC) : I Dauphinois (MRC) dév. Culturel, marché Noël, parade tracteur, etc...
 - o Présentation le 7 février faire danser un village
- OBV Yamaska
- CDRN
- Conseil d'établissement

173-25

Nomination des élus aux différents comités

- RIAM : Mathis Laplante (substitut : Sabrina Gloux)
- MRC : Kaven Delarosbil (substitut : Philippe Roy)
- Cours d'eau : Alex Gendron
- Environnement : Alex Gendron
- Omnibus : Philippe Roy
- Bibliothèque : Sabrina Gloux (substitut : Sylvie Fafard)
- Loisirs (CSLC) : Sabrina Gloux (substitut : Sylvie Fafard)
- OBV Yamaska : Steeve Langlais
- CDRN : Steeve Langlais
- Conseil d'établissement : Sylvie Fafard (Substitut : Sabrina Gloux)

Il est proposé par Mathis Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'assignation aux différents comités mentionné ci-haut.

Correspondances

- Rapport annuel de la SADC
- Lettre des syndicats de Postes Canada
- TRCAM Journée hommage 1^{er} octobre
- Fleurons du Québec Octobre 2025
- Séance d'infos 25 novembre Fleurons du Québec

Varia

174-25

Nomination maire suppléant

- Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Philippe Roy en tant que maire suppléant

Période de questions

- Rang d'Upton à refaire
- Petit 10^e rang ; fauchage du fossé demandé
- Grammaire dans règlement
- Éolienne clarification
- 309 principale

175-25

Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21h45.

Kaven Delarosbil
Maire

Caroline Dubois
Directrice générale
et greffière-trésorière